



L'Aurore Boréale

Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial

Exercice d'évacuation

Il est maintenant le temps de penser à votre exercice d'évacuation !

***document à conserver dans vos dossiers**

Selon l'article 90 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance,
La responsable doit prévoir des procédures d'évacuation en cas d'urgence. **Elle doit organiser des exercices à cet effet chaque fois qu'elle reçoit un nouvel enfant ou au moins 1 fois par 6 mois.**

À vous de jouer !

Date de l'exercice : _____

Nom de la RSGE: _____

Nom des enfants présents :

Commentaires :

Signature :

Date : ____/____/____



Envoyer une preuve à votre bureau coordonnateur
vous permettra de recevoir un rappel pour la
prochaine pratique d'évacuation !

Octobre 2022

418, rue Rouer, Rimouski (Québec) G5L 6J9

Téléphone : (418) 725-7270 Télécopieur : (418) 725-4706 Courriel : cpeboreale@cgocable.ca